

M
A
R
C
H
E
S
P
U
B
L
I
C
S



REPUBLIQUE DU BENIN



DEPARTEMENT DE L'OUEME

MAIRIE DE PORTO-NOVO

PERSONNE REponsable DES MARCHES
PUBLICS

DIRECTION DES AFFAIRES FONCIERES ET DE
L'AMENAGEMENT URBAIN

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

REALISATION D'UN AUDIT FONCIER
DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO

N° SIGMAP : PI_DST_56748

N° 10H/...../SG/CCMP/DSEF-DAFAU/SAF/SPRMP

Autorité contractante : Mairie de Porto-Novo

Source de financement : Fonds propres, exercice 2022

Ligne budgétaire : 6266

Mars 2022

I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Mairie de Porto-Novo

REALISATION D'UN AUDIT FONCIER DANS LA VILLE DE PORTO-NOVO.

AMI N° 10H/...../SG/CCMP/DSEF-DAFAU/SAF/SPRMP

1. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt fait suite à l'avis général de passation des marchés paru dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMaP) à la date du 31 janvier 2022.

2. La Mairie de Porto-Novo a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatives à la réalisation d'un audit foncier dans la ville de Porto-Novo.

Ce marché sera financé sur les fonds propres de la Commune.

3. Les prestations comprennent la réalisation d'un audit contradictoire et exhaustif du lotissement de Agbokou-Sud sur l'entièreté du domaine initial en vue d'éclairer la mairie et le tribunal de première instance de Porto-Novo sur la pertinence, la transparence des travaux réalisés d'une part et d'autre part, permettre d'identifier les domaines et portions de terre disponibles, ceux supposés distraits du patrimoine public en vue de satisfaire des nombreuses réclamations des propriétaires non encore satisfaits.

La durée de réalisation de la prestation est de trente (30) jours.

4. Les candidats intéressés par le présent Avis sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expériences, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment les références concernant l'exécution de marchés analogues, l'organisation technique et managériale du cabinet, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Les CV des personnels qui seront mobilisés ne sont pas demandés à ce stade.

5. La note minimale requise pour être présélectionné est de soixante-dix (70). Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (02) candidats sur la liste restreinte.

6. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode « de sélection sur la base de la qualité technique et du montant de la proposition (sélection qualité-coût) ».

7. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus.

La sélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

| Critères | Note pondérée pour le critère |
|--|--------------------------------------|
| 1. Nature des activités du candidat en relation avec le domaine des prestations : urbanisme, foncier, topographie et aménagement. | 20 |
| 2. Nombre d'années d'expériences (à raison de 4 points par année d'expérience) | 20 |
| 3. Qualifications du candidat dans la réalisation des opérations de lotissement et d'aménagement foncier... (à raison de 10 points par expérience dans les limites de la note maximale). | 30 |
| 4. Organisation technique et managériale du cabinet | 05 |
| 5. Qualifications générales et le nombre de personnels professionnels clés pour la prestation (à raison de 5 points par personnel clé proposé dans les limites de la note maximale) | 15 |
| 6. Capacité économique et financière | 10 |
| Total | 100 |

9. La note minimale requise pour être présélectionné est soixante-dix (70) et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieure à huit (08). En cas de candidatures ex aequo ramenant à plus de huit (08) le nombre de candidats à présélectionner, le critère suivant sera prépondérant pour départager les candidats : « Qualifications du candidat dans la réalisation des opérations de lotissement et d'aménagement foncier ... ».

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : 9 h 00 à 12 h 00 et 16 h 00 à 17h 30.

Mairie de Porto-Novo
01 BP 36 Porto-Novo (R. Bénin)



Direction des Affaires Foncières et de l'Aménagement Urbain (DAFAU), Bureaux situés à la Voirie au Quartier Anavié / Porto-Novo – Téléphone : +229 97 87 97 04.

Ils pourront également prendre connaissance des documents de l'Avis à Manifestation d'Intérêt à l'adresse mentionnée ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Porto-Novo, sis à la Piscine Municipale - Quartier Ouando, bureau à l'entrée du bâtiment principal, Tél : 97 13 48 44, Adresse mail : sprmpportonovo@gmail.com - prmpportonovo@gmail.com, pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

Les Avis à Manifestations d'Intérêt pourront être retirés à titre gratuit à l'adresse ci-dessus mentionnée à compter du 11/05/ 2022.

Aucune manifestation ne sera acceptée si le candidat n'a pas obtenu après demande auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics le dossier de l'Avis à Manifestation d'Intérêt en version papier ou numérique.

8. Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestations d'intérêts dûment signée par le candidat (Confère modèle en annexe).

9. Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées en langue française et déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique numérisée en PDF sur clé USB, au plus tard le 20/05/ 2022 à 10 heures à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Porto-Novo, sis à la Piscine Municipale - Quartier Ouando, bureau à l'entrée du bâtiment principal, Tél : 97 13 48 44, Adresse mail : sprmpportonovo@gmail.com - prmpportonovo@gmail.com, pendant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 15h00 à 17h00.

Mme AGOSSOU Estelle : Chef du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Porto-Novo

01 BP 36 Porto-Novo (R. Bénin) / Téléphone : +229 97134844

Les candidatures qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des candidats concernés sans être ouvertes.

10. L'ouverture des manifestations d'intérêt aura lieu le 20/05/ 2022 à 10 heures 30 minutes précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui y désirent, à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Personne Responsables des Marchés Publics de la Mairie de Porto-Novo, sis à la Piscine Municipale - Quartier Ouando, bureau à l'entrée du bâtiment principal, Tél : 97 13 48 44.

11. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les

références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit invoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les deux (02) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la Personne Responsable des Marchés Publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la Personne Responsable des Marchés Publics doit intervenir dans un délai de deux (02) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (2) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne Responsable des Marchés Publics pour ampliation.

Fait à Porto-Novo, le 10/05/2022

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Sémako G. K. Roméo HOUSSOU

BON A LANCER
CCMP
MAIRIE DE PORTO-NOVO

II. LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

(Nom du Candidat)

(Lieu et date)

Objet : Manifestation d'intérêt pour la réalisation d'un audit foncier dans la ville de Porto-Novo.

A

La Personne Responsable des Marchés Publics de
la Mairie de Porto-Novo

Monsieur,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la réalisation d'un audit foncier dans la ville de Porto-Novo.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1)
- 2)
- 3)
- 4)
- 5)
- 6)
- 7)



Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

(Signature et cachet)